



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LONS LE SAUNIER – 17 mars 2008

Un petit compte rendu :

Le site de la Région EST est en cours de rénovation (en ligne depuis le 18 février 2008 par une équipe de trois webmaster dont Michel)
www.ffessm-est.fr

Le Président de la FFESSM présent avec le DTN, défend sa vision et la nécessaire ouverture à l'Europe avant qu'elle s'impose et une vision à long terme indispensable avec la disparition probable des notions d'environnement spécifique.

Le Président insiste sur la communication, souhaite redonner à la CMAS toute sa place, mondiale, et héritière de la mission de préservation des fonds à laquelle elle a associé l'ONU, alors qu'elle est en difficulté actuellement. Nos accords PADI SSI et NAUI plus récemment nous donnerons des ouvertures mondiales si la CMAS n'assumait plus sa mission d'universalité.

La Calypso est moins abîmée que prévue et re naviguera.

La commission juridique insiste sur le respect à conserver en toute occasion, et la connaissance des règlements avant d'avoir à aller en conseil régional disciplinaire

Des diplômes de plongeur bio sont en cours de parution

(il n'existait que des diplômes d'encadrement, et on peut donc souhaiter plonger en connaissance sans forcément encadrer)

La commission juridique travaille sur la rédaction de statuts "suite aux points pertinents soulevés par Michel LAMBINET auprès de la commission nationale"

Le Comité Directeur National ne souhaite pas imposer le certificat médical double face, trop "inquiétant" ou trop complet et dissuasif...?

Libre aux clubs bien sûr de continuer à le fournir ou l'imposer.

Nage et Orientation, le CPS, Annick ou Florence, sont toujours très cités, puisque très présents au niveau régional comme au niveau européen ou mondial...

La CTR souhaite pouvoir interroger plus facilement les clubs sur les questions débattues en CTN.

Dernières décisions :

- Le capelé tant au N4 qu'au MF2 est un "épreuve individuelle"

- Le E2 FFESSM en enseigne jusqu'à 20m, donc aussi en direction des préparation N3 ou N4. En favorisant l'organisation et la validation facultative de la compétence UGC4 de l'enseignement dans l'espace médian..

- une réflexion est en cours sur la DTH et la RSE.

- la modification de l'arrêté de 1998 semble s'éloigner.

Chiffres CTR EST :

	2006	2007
IN :	0	1 (Yves GERNER – 68)
IR :	0	2 (Michel LAMBINET – Bernard SCHITTLY – 67)
IRS :	2	0
MF2 :	2	3 (2 en 67)
MF1 :	10	17
N4 :	40	41
IC :	111	126

Formation TIV – Bas Rhin : 29 / 30 novembre 2008

RIFAP abandon de la prise de pouls, obligatoire à la délivrance du P5

ANTEOR : capacité à enseigner l'oxygénothérapie en environnement subaquatique : pour les moniteurs formateurs et valideurs des compétences 5 & 6 concernant l'oxygénothérapie, Michel & Annick restent compétant

L'idée réaffirmée étant bien la sécurité de tous nos membres, le recyclage de tous s'impose de lui-même.

" L'analyse et l'anticipation du risque sont les savoirs être fondamentaux dans la prévention de l'accident. "

Les comptes rendus de la CTR sont sur son site : www.ctrest.com

Voir aussi le site du Comité EST : www.ffessm-est.fr

Michel LAMBINET
secrétaire